



CA du Grand Dax (Siren : 244000675)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Dax
Arrondissement	Dax
Département	Landes
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	27/12/1993
Date d'effet	31/12/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	Mme Elisabeth BONJEAN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	15 avenue de la gare
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	40100 Dax
Téléphone	05 58 56 39 40
Fax	05 58 56 39 41
Courriel	cagdax@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	redevance spéciale ordures ménagères

Population

Population totale regroupée	56 928
-----------------------------	--------

Densité moyenne 164,95

Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
40	Angoumé (214000036)	309
40	Bénesse-lès-Dax (214000358)	546
40	Candresse (214000630)	817
40	Dax (214000887)	21 388
40	Gourbera (214001141)	382
40	Herm (214001232)	1 117
40	Heugas (214001257)	1 333
40	Mées (214001794)	1 781
40	Narrosse (214002024)	3 204
40	Oeyreluy (214002073)	1 788
40	Rivière-Saas-et-Gourby (214002446)	1 227
40	Saint-Pandelon (214002776)	775
40	Saint-Paul-lès-Dax (214002792)	13 768
40	Saint-Vincent-de-Paul (214002834)	3 441
40	Saunac-et-Cambran (214002941)	1 708
40	Seyresse (214003006)	870
40	Siest (214003014)	119
40	Tercis-les-Bains (214003147)	1 208
40	Téthieu (214003154)	723
40	Yzosse (214003345)	424

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>collecte et traitement des ordures ménagères et éventuellement des déchets non ménagers</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>collecte et traitement des ordures ménagères et éventuellement des déchets non ménagers</i>
- Lutte contre les nuisances sonores <i>lutte contre les nuisances sonores</i>
- Qualité de l'air <i>lutte contre la pollution de l'air</i>
- Autres actions environnementales <i>soutien aux actions de maîtrise de l'énergie</i>
Sanitaires et social
- Action sociale

1 actions portant sur la petite enfance de 0 à 3 ans développement de la capacité d'accueil de garde collective des structures existantes création d'un jardin d'enfants création animation de relais d'assistantes maternelles participation au fonctionnement de crèches d'entreprises 2 actions portant sur l'enfance de 6 à 16 ans création et gestion d'un centre de loisirs sans hébergement création d'un réseau d'animation des centres de loisirs 3 action portant sur les loisirs des adolescents participation aux projets collectifs des adolescents dans le cadre des foyers ou maisons des jeunes

Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale participation aux opérations de développement urbain développement local et d'insertion économique et sociale

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance participation aux dispositifs locaux de prévention de la délinquance

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique aménagement, entretien, gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire sont d'intérêt communautaire : - pour les pôles d'activités nouveaux 1 - pôles d'agglomération situés près d'un axe structurant de communication d'au moins 3 hectares, 2 - pôles de proximité vocation artisanale, en bordure axe structurant de communication d'au moins de 2 hectares, 3 - pôles de proximité de services et petits commerces en centre-bourgs d'au moins de 0,5 hectares - pour les pôles d'activités existants 1 - pôles situés en bordure axe structurant d'au moins 3 hectares et conservant potentiel de développement d'au moins 20% de la surface aménagée

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

- actions d'IC visant à renforcer ou revitaliser le tissu économique du territoire Sont d'IC - prospection, promotion économique du territoire, - observation économique du territoire, - conduite d'opération destinée à maintenir ou développer le tissu artisanal, commercial ou industriel du territoire, - construction aménagement gestion de locaux destinés aux besoins des créateurs d'entreprises Participation en partenariat avec les organismes concernés (collectivités, services publics, professionnels) à des opérations visant à améliorer ou étendre le potentiel économique du territoire

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

demande la fixation d'un périmètre, élaborer et gérer le schéma

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

ZAC d'intérêt communautaire sont d'IC les nouvelles ZAC créées à partir du 1er janvier 2006 dont l'occupation de 70% au moins de leur surface relève des domaines de compétence de la communauté. Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire - opération d'aménagement d'intérêt communautaire.

- Constitution de réserves foncières

acquisition et constitution de réserves foncières destinées à l'exercice des compétences droit de préemption - exercice du droit de préemption urbain de plein droit dans les ZAC d'IC ou pour mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat - délégation du droit de préemption urbain de la part des communes en vue de l'exercice des compétences communautaires

- Organisation des transports urbains

Etude et organisation d'un service de transports urbains de personnes sur le territoire de la communauté. Organisation des transports urbains au sens du chapitre II du II de la loi 82-1153 du 30-12-1982 sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi. Installation et entretien des abris-bus du réseau de transport public urbain.

Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>créer, aménager et entretenir une voirie d'intérêt communautaire les voies d'IC sont définies comme suit : - pour les communes dont la densité est supérieure à 750 habitants au kilomètre carré, toutes les voies communales existantes considérées comme structurantes correspondant soit aux ceinture de ville limitant le centre ancien soit desservant des équipements publics, soit des axes structurants, des axes périurbains de contournement ou desservant des zones communautaires - pour densité inférieure, toutes les voies classées dans domaine public communal ou en voie de classement</i>
- Parcs de stationnement <i>création aménagement et gestion de parc de stationnement</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>mise en place de PLH au niveau intercommunal</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire <i>- implication dans les démarches partenariales tendant à lutter contre les exclusions et à favoriser l'insertion ou réinsertion sociale des personnes défavorisées par le logement - création aménagement gestion entretien d'aires d'accueil pour les gens du voyage</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- NTIC (Internet, câble...)
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage <i>création aménagement entretien des aires d'accueil et aires de grand passage</i>
- Autres <i>- réaliser les équipements et conduire les actions relatives à la mise en place, le fonctionnement et le développement d'un SIG - aménagement et gestion du chenil intercommunal</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
40	SM Agence landaise pour l'Informatique (ALPI) (254003304)	SM ouvert	742 461
40	Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement du pôle économique et d'habitat du Grand Dax Sud (200020048)	SM ouvert	56 928
40	SITCOM côte sud (254001977)	SM fermé	170 475
40	Syndicat mixte départemental d'équipement des Communes des Landes(SYDEC) (254001399)	SM ouvert	410 138

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)